

Communiqué de presse

Chavannes-près-Renens, le 29 juin 2011

La nouvelle charte de prévention pour les manifestations vaudoises : FestiPlus

Le but de la charte vaudoise *FestiPlus* est d'améliorer le bien-être des personnes fréquentant les lieux de fêtes et de permettre aux organisateurs de manifestations publiques d'avoir accès à des prestations de qualité en matière de prévention des risques liés aux abus d'alcool et d'autres substances psychotropes. Cette Charte a été élaborée par un groupe de professionnels pluridisciplinaire (prévention, jeunesse, police) et des organisateurs de manifestations. Un catalogue de prestations ainsi que la liste des acteurs de prévention la complète.

Coordonné par la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, ce projet vise la prévention de la consommation problématique d'alcool et d'autres substances psychotropes par une approche globale qui inclut la notion de réduction des risques. La charte *FestiPlus* a été conçue dans le but de s'adapter à tous les types de manifestations.

La procédure est simple, l'organisateur s'engage à respecter la charte et à appliquer les quatre principes de base : respect de la législation en vigueur, stratégie d'intervention coordonnée (prévention, sécurité, sanitaire), sensibilisation des équipes bars et mesure de sécurisation du retour. En adhérant à la charte, il obtient l'appui d'organismes de prévention pour la mise en œuvre d'actions dans sa manifestation. Le site web www.festiplus.ch regroupe toutes les informations utiles ainsi que les adresses des organismes reconnus pouvant l'accompagner.

Elaborée par un groupe pluridisciplinaire, composé de représentants des organisateurs de manifestations, des services de police et de professionnels de la prévention, la charte *FestiPlus* privilégie une approche pragmatique s'appuyant sur des mesures concrètes et applicables dans les manifestations vaudoises. Elle s'intègre dans le plan cantonal d'action alcool vaudois du service de la Santé publique et complète le Portail cantonal unique pour les demandes d'autorisation de manifestation (POCAMA) qui sera mis en service cet automne par les autorités cantonales.

Dès son lancement, deux manifestations d'envergure ont adhéré à la charte *FestiPlus* : le Giron du Centre organisé par la Jeunesse de Brétigny et le Montreux Jazz Festival. Les mesures prises par les organisateurs de ces deux manifestations sont consultables sur les sites respectifs :

http://www.montreuxjazz.com/2011/fr/festival/social_responsability

<http://www.bretigny2011.ch/>

CONTACTS

Rose-Marie Notz, Chargée de projet, Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, 021 623 37 05 – 079 563 20 42, www.fva.ch
rmnotz@fva.ch

Membres du groupe de projet : [lien](#)

Montreux Jazz Festival - Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes (FVJC) - Récidive Productions - Espace prévention Nord Vaudois - Espace prévention La Côte - Service Jeunesse de la ville de Vevey - Action communautaire et toxicomanie (ACT) - Police de Lausanne - Police cantonale vaudoise - PROFA Centre de Compétences Prévention VIH et IST - Croix-Bleue Romande
Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA)